

# Ofi Invest Precious Metals ACTION UFF Precious Metals A

FRO014013XJO

29/05/2026

 Commercialisé en 

 Étoiles Six Financial Information<sup>(2)(3)</sup>

Matières premières

## Orientation de gestion

Le fonds vise à s'exposer de manière synthétique à l'indice Basket Precious Metals Strategy, représentatif d'un panier composé de métaux précieux et de produits sur taux d'intérêt, pour saisir les opportunités offertes par les variations de cours sans passer par des investissements directs dans les actions minières du secteur. Il propose une offre simple, transparente assortie d'une couverture quotidienne contre le risque de change.

## Principales caractéristiques

 Date de création de la part  
**21/11/2025**

 Date de lancement de la part  
**24/11/2025**

 Société de gestion  
**Ofi Invest Asset Management**

 Forme juridique  
**SICAV**

 Classification AMF  
**Fonds mixte**

 Affectation du résultat  
**Capitalisation**

 Fréquence de valorisation  
**Journalière**

 Ticker Bloomberg  
 -

 Publication des VL  
**www.ofi-invest-am.com**

 Frais de gestion maximum TTC  
**2,00%**

 Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation  
**2,02%**

Indice de référence



▶ Actif net du fonds	2 010,34 M€
▶ Actif net de la part	13,83 M€
▶ Valeur liquidative	1 221,74 €

	Fonds	Indice
▶ Performance mensuelle <sup>(1)</sup>	-	-



### ▶ Gérants



Benjamin Louvet



Olivier Daguin



Marion Balestier

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



### ▶ Profil de risque<sup>(3)</sup>



### ▶ Durée de placement recommandée

Supérieur à 5 ans



### ▶ SFDR<sup>(3)</sup> Article 8

	Fonds	Univers
▶ Notation ESG <sup>(3)</sup>	6,76	-
▶ Couverture note ESG	100,00%	-

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

# Ofi Invest Precious Metals ACTION UFF Precious Metals A

FR0014013XJ0

29/05/2026

 Structure du portefeuille

## ► Composition de l'indice<sup>(1)</sup>

Contrat à terme	Code	Poids
Or	GC	35,0%
Argent	SI	20,0%
Platine	PL	20,0%
Palladium	PA	5,0%
SOFR 3 mois	SRA	20,0%

## ► Contribution à la performance mensuelle brute<sup>(1)</sup>

Contrat à terme	Performance du marché	Contribution au portefeuille
Or	-1,53%	-0,66%
Argent	2,49%	0,67%
Palladium	-11,38%	-0,71%
Platine	-3,26%	-0,78%
SOFR 3 mois	-0,09%	-0,02%

## ► Principales lignes par type d'instrument

Titres de créances négociables			
Libellé	Poids	Pays	Échéance
GOVT FRANCE (REPUBLIC OF) 10/06/2026	25,7%	Dispo/Liquidités investies	10/06/2026
GOVT FRANCE (REPUBLIC OF) 05/08/2026	25,7%	Dispo/Liquidités investies	05/08/2026
GOVT BELGIUM KINGDOM OF (GOVERNMENT) 11/06/2026	15,8%	Dispo/Liquidités investies	11/06/2026
GOVT FRANCE (REPUBLIC OF) 19/08/2026	10,6%	Dispo/Liquidités investies	19/08/2026
GOVT FRANCE (REPUBLIC OF) 22/07/2026	9,6%	Dispo/Liquidités investies	22/07/2026

Swap		
Swap sur indice	Poids	Contrepartie
Ofi Invest Precious Metals ACTION UFF Precious Metals A	125,0%	(UBS/SG/BNP/JPM/BofA/GS/Macquarie)

## ► Profil / Chiffres clés<sup>(3)</sup>

Nombre de lignes 23

# Ofi Invest Precious Metals ACTION UFF Precious Metals A

FR0014013XJ0

29/05/2026



## ► Commentaire de gestion

Au mois de mai, les métaux précieux poursuivent leur phase de légère consolidation entamée au moment du déclenchement du conflit au Moyen Orient. Ils sont en effet depuis quelques mois majoritairement influencés par des facteurs macroéconomiques et notamment par la hausse de l'inflation, résultat de la hausse des prix de l'énergie. Celle-ci a provoqué une hausse des taux longs, élément auquel les métaux précieux sont sensibles, le coût d'opportunité de leur détention augmentant avec la hausse des rendements.

Le marché est pourtant tiraillé entre différents éléments. La hausse des taux a entraîné quelques prises de profits de la part des investisseurs privés, après de belles performances en 2025. A contrario, d'autres acheteurs structurels d'or, notamment les banques centrales, en profitent pour accroître leur détention du métal jaune dans un contexte géopolitique toujours plus tendu. D'après le World Gold Council, les banques centrales ont ainsi acheté au premier trimestre 2026 environ 244 tonnes d'or, un montant élevé même au regard des standards récents. Cela a largement compensé les ventes observées chez quelques-unes de ces institutions, notamment la Russie et la Turquie, visiblement faites dans le but de se fournir en dollars dans un environnement de marché difficile.

La demande d'or et d'argent physiques semble également soutenue dans certains pays, comme l'Inde, pour les ménages et investisseurs privés souhaitant se protéger de la baisse de la devise et de la hausse de l'inflation. Le gouvernement indien tente de freiner cet appétit, et a annoncé récemment une hausse de la taxe à l'importation de ces deux métaux de 6 à 15%. La demande fondamentale d'actifs refuges et de protection contre l'inflation semble malgré cela bien ancrée.

L'or résiste ainsi en grande partie à la hausse des taux : en recul de 15% sur le mois, il affiche toujours une performance positive depuis le début de l'année (+3.45%).

L'argent réalise quant à lui une performance positive sur le mois (+2.5%). Au-delà de la demande d'investissement, il semble être porté par une demande industrielle dynamique liée au secteur de l'énergie solaire. En effet, la crise au Moyen-Orient semble avoir provoqué une hausse de la demande pour les énergies non-fossiles, les pays réalisant peut-être davantage leur vulnérabilité face aux chocs d'offre sur les produits pétroliers. Un autre élément a joué à court terme : l'arrêt, à la fin du mois d'avril, de la réduction de taxe à l'export de panneaux solaires chinois vers le reste du monde. La Chine produisant aujourd'hui la très large majorité des panneaux solaires installés dans le monde, la hausse de production avant disparition de l'avantage fiscal a pu soutenir la demande d'argent du secteur.

Les platinoïdes sont en revanche moins bien orientés au mois de mai ; le platine recule de 3.3% et le palladium de 11.4%. Sur le plan fondamental, la situation reste largement inchangée pour ces deux métaux : la demande, notamment de la part du secteur automobile thermique et hybride, reste stable, tandis que l'offre est contrainte chez les principaux producteurs après des décennies de manque d'investissement en extraction minière. Leur recul reflète probablement la hausse des taux ainsi que la crainte du marché quant à un ralentissement du secteur automobile en cas de fermeture prolongée du détroit d'Hormuz.

Au-delà de ces différents facteurs d'influence, la tendance haussière de long terme reste à notre sens intacte sur ces métaux. L'incertitude géopolitique grandissante, les craintes de ralentissement de l'activité en cas de conflit durable au Moyen Orient, la volonté de diversification des banques centrales comme des acteurs privés, les inquiétudes grandissantes autour de l'endettement des pays développés forment un ensemble d'éléments positifs durables pour le marché de l'or. Une allocation aux métaux précieux garde donc tout son sens dans le contexte actuel.

# Ofi Invest Precious Metals ACTION UFF Precious Metals A

FR0014013XJ0

29/05/2026

## ► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	08/03/2012
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr">https://www.ofi-invest-am.com/fr</a> .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+2
Investissement min. initial	-
Investissement min. ultérieur	-
Libellé de la SICAV	Global SICAV
Libellé du compartiment	Ofi Invest Precious Metals
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

# Ofi Invest Precious Metals ACTION UFF Precious Metals A

FR0014013XJO

29/05/2026

Glossaire

ALPHA

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

BETA

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

DÉLAI DE RECOURVEMENT

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

SRRI

Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

TRACKING ERROR

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

VOLATILITE

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

RATIO DE SHARPE

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

SFDR

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

SRI

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

ÉTOILES SIX FINANCIAL

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

PERTE MAXIMALE

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

RATIO D'INFORMATION

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

# Ofi Invest Precious Metals ACTION UFF Precious Metals A

FR0014013XJ0

29/05/2026

## ► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com). Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.